



INSTITUT de FORMATION  
du SPORT CATALAN

# BPJEPS APT

## ACTIVITES SPORTS COLLECTIFS



### PRÉ-REQUIS POUR ENTRER EN FORMATION



Sportif polyvalent et bon animateur, disponible et motivé,  
Âgé de 18 ans minimum,  
Certificat médical de moins de 3 mois de non contre-indications aux pratiques sportives,  
Pas de diplôme scolaire requis,  
Être titulaire du PSC1 « préventions et secours civiques de niveau 1 »,

Avoir identifié une structure d'alternance et une solution de financement,

Valider les Tests d'Exigences Préalables et les tests de sélection de l'organisme de formation.

### SÉLECTIONS

L'entrée en formation est conditionnée par la réussite :

✔ aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) :

- Épreuve n° 1 : test d'opposition 20 minutes de rugby - 20 minutes de football
- Épreuve n° 2 : le (la) candidat(e) réalise un test d'habileté motrice.

**L'échec à cette épreuve est éliminatoire.**

✔ aux Tests de sélection propres à l'organisme de formation :

- Écrit sous forme de questions relatives au métier d'éducateur sportif,
- Entretien oral portant sur le projet et les motivations,

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'éducateur d'activités sports collectifs exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant les supports techniques liés aux activités « sports collectifs » (mentions : Football et Rugby à XV), dans la limite des cadres réglementaires.

La mention choisie par le candidat lui permet de pouvoir approfondir ses connaissances dans l'encadrement et la gestion de l'activité. En effet, l'intervention de professionnels spécialistes de la mention choisie (cadres techniques, brevet d'état...) amènera au stagiaire des compétences sur les aspects spécifiques de son sport qui lui permettront de participer activement au fonctionnement et au développement de sa structure.

### COMPETENCES ACQUISES A L'ISSUE DE LA FORMATION

Le titulaire de ce BPJEPS sera en mesure de :

- encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- participer au fonctionnement de sa structure et mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- concevoir et conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités sports collectifs.
- mobiliser les techniques de la mention choisie (Football, Rugby à XV) pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'entraînement spécifique.
- maîtriser les différents moments de la vie d'un club sportif et d'une école de sport dans la mention choisie (entraînements, compétitions, tournois, stages...) pour pouvoir y participer activement.
- accroître les ressources d'une structure associative par le développement et la promotion de la pratique «sports collectifs ».

### DATES CLÉS

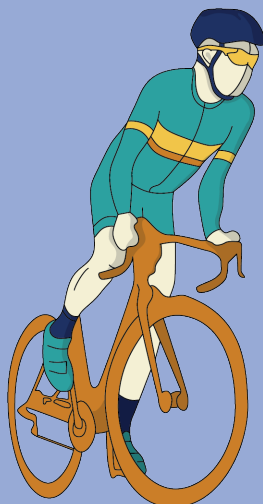


DATE LIMITE DE DÉPÔT DE  
DOSSIER D'INSCRIPTION :  
10 SEPTEMBRE 2021

DATE DES TESTS D'EXIGENCES  
PRÉALABLES (TEP) ET DES  
TESTS DE SÉLECTION :  
20 SEPTEMBRE 2021

DATE DE DÉBUT DE LA  
PROCHAINE SESSION :  
11 OCTOBRE 2021

DATE DE FIN DE LA  
PROCHAINE SESSION :  
06 JUILLET 2022



### CONTACT



JULIEN DIDIER  
COORDINATEUR DE  
FORMATION  
07.78.61.97.42  
J.DIDIER@USAP.FR



WWW.USAPFORMATION.FR

CFA  
Sport Animation  
Occitanie



Qualiopi  
processus certifié



USAP Formation - Institut de Formation du Sport Catalan

13, place de Lentilla - 66000 Perpignan - 04 68 61 84 70 - sport@usap.fr - www.usapformation.fr

Association de Loi 1901 - SIRET n° 449 842 012 00014 - N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66



INSTITUT de FORMATION  
du SPORT CATALAN

# BPJEPS APT

## ACTIVITES SPORTS COLLECTIFS



### CONTENUS DE LA FORMATION ET MODALITES D'EVALUATION

La formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous comporte 10 Unités capitalisables (UC) qui font l'objet d'une évaluation.

- UC 1 Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- UC 2 Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative.
- UC 3 Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation.
- UC 4 Etre capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité.
- UC 5 Etre capable de préparer une action d'animation sports collectifs.
- UC 6 Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation sports collectifs.
- UC 7 Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles dans le champ de l'animation sports collectifs.
- UC 8 Etre capable de conduire une action d'animation sportive en football.
- UC 9 Etre capable de maîtriser les outils nécessaires à la mise en oeuvre d'une action d'animation sportive en football.
- UC 10 Accroître les ressources d'une structure associative par le développement et la promotion de la pratique « sports-collectifs ».



### DUREE, LIEUX D'ENSEIGNEMENT, ORGANISATION, CAPACITE D'ACCUEIL

La formation BPJEPS Activités Sports Collectifs dure 10 mois.  
Elle se déroule dans sa majeure partie 13, place de la Lentilla à Perpignan. Les cours ont lieu de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le rythme d'alternance est précisé dans le ruban pédagogique. 20 places sont disponibles chaque année.



### POURSUITES D'ETUDES POSSIBLES ET EQUIVALENCES

Au sein de l'Institut de Formation du Sport Catalan, chaque stagiaire a la possibilité de construire un parcours complet de formation, en fonction de ses aspirations.

A l'issue du BPJEPS, tout stagiaire pourra ainsi intégrer des modules complémentaires de formation professionnalisant (sport santé, entrepreneuriat dans les activités sportives, autre BPJEPS, etc.)

Il est également possible de poursuivre sur un DEJEPS permettant d'obtenir un diplôme de niveau 3 (bac+2) et d'aspirer à des postes d'encadrement.

Une intégration en BTS Tourisme est également envisageable sur étude du dossier scolaire.



### MODALITES DE FINANCEMENTS

- Formation par alternance (apprentissage/contrat de professionnalisation).
- Eligibilité aux dispositifs de la formation professionnelle continue.
- Financement individuel.

Pour plus de renseignements, nous contacter.



### ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Notre référent handicap se tient à votre disposition pour toute question relative à :

- L'intégration de l'une de nos formations (étude du besoin, aménagements...).
- L'accessibilité de nos différents lieux de formation.



### LES CHIFFRES DE LA FORMATION

- Taux de réussite moyen (2 dernières sessions) : 90% (2019-2020) / 100% (2020-2021)
- Taux d'échec et abandons : 10% (2019-2020) / 0% (2020-2021)
- Taux de satisfaction moyen de la formation : 98 %
- Effectif moyen de la formation : 16



USAP Formation - Institut de Formation du Sport Catalan

13, place de Lentilla - 66000 Perpignan - 04 68 61 84 70 - sport@usap.fr - www.usapformation.fr

Association de Loi 1901 - SIRET n° 449 842 012 00014 - N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66



### CONTACT

JULIEN DIDIER  
COORDINATEUR DE  
FORMATION  
07.78.61.97.42  
J.DIDIER@USAP.FR



WWW.USAPFORMATION.FR

